

Bernard Accoyer "un cire-pompes" ?

"Fossoyeur" de l'espoir des EHS sûrement !

Next-up organisation ne fait pas de politique, mais si un homme est depuis des années de part son engagement politique un des éléments d'un système négationniste de blocage d'avancées salutaires pour la santé publique, il est de notre devoir de le dénoncer sans ambiguïté haut et fort, que cela lui déplaise, nous en sommes fort aises.

Néanmoins les mots ne seront jamais assez forts par rapport aux souffrances endurées par les EHS, et c'est en leurs noms que nous n'oublions pas Bernard Accoyer pour son travail de sape digne d'un professionnel dans le cadre de ses responsabilités politiques concernant la santé publique.

Fin mars 2010, un premier retour de boomerang des ses ... "amis" !

Surprise totalement inattendue et pour cause, "l'objectif" Bernard Accoyer est entrain "d'être traité" à boulets rouges à la une des médias et sans s'encombrer de protocole par . . . ses propres amis, ou plutôt ses ex. amis qui lui disent leurs quatre vérités en le traitant notamment de (sic) "[cire-pompes](#)" et de "[plus mauvais président de l'Assemblée Nationale de la Ve République](#)".

Nous n'entrons évidemment pas dans ce débat, mais celui concret de la santé publique par rapport aux implications (actes) de Bernard Accoyer dans le cadre de ses fonctions.



Bernard Accoyer, président de l'Assemblée Nationale

En ce qui concerne les effets délétères sur la santé publique de la pollution environnementale issue des irradiations artificielles Hautes Fréquences micro-ondes, cela fait des années que Bernard Accoyer (appelé l'homme clé) est dans le collimateur de Next-up organisation, car il est une des pièces maîtresses du système qui bloque toute avancée salutaire en France.

En effet, l'évidence est très claire, toutes les propositions de lois visant, (sic) "[à la réduction des risques pour la santé publique des installations de téléphonies mobiles](#)" déposées à l'Assemblée Nationale par les Députés depuis plusieurs années ([2491](#) du 13 juillet 2005, [3263](#) du 6 juillet 2006, [3576](#) du 16 janvier 2007, [358](#) du 7 novembre 2007, [1822](#) du 8 juillet 2009) et sur lesquelles beaucoup de citoyens avaient mis leurs espoirs "ont toutes été prises en charge par des interventions subtiles" de Bernard Accoyer dans le cadre de ses fonctions, soit en tant que président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale, soit maintenant en tant que président de l'Assemblée Nationale afin de les faire passer sans aucun débat directement et toutes à "la trappe".

Bernard Accoyer en a été le maître d'œuvre en tant que "grand fossoyeur" et il n'a pas ménagé sa peine en mettant la main à la besogne : Il y a environ trois ans, nous avons fait envoyer par les internautes environ 300 000 mails aux députés (compteur journalier en ligne) pour soutenir une proposition de loi, Bernard Accoyer a pris personnellement les "choses en mains" et a expédié des milliers de mails en réponses aux internautes, ceci de façon toujours subtile. Le député Jean-Michel Dubernard "son associé" a aussi joué un rôle important de verrouillage en étant un rouage du système par la maîtrise de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales où les Propositions de Lois échouaient toutes (même celles de députés UMP !) pour un enterrement direct de troisième classe.

Le commentaire du député André Santini a au moins le mérite d'être explicite sur ces lamentables affaires :

" . . . jusqu'à présent, le gouvernement, maître de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, n'a pas jugé utile de faire examiner ce texte" [extrait des commentaires \[PDF\]](#).

Néanmoins Bernard Accoyer, peut se ressourcer à Veyrier-du-Lac hors (ou presque) des irradiations !

Ce qui pourrait se traduire en d'autres termes par :

"Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais"

Veyrier-du-Lac est une charmante petite commune située en Haute-Savoie, à deux pas de la Suisse, Bernard Accoyer y réside.

Avec seulement 2 200 habitants, elle dispose d'un budget communal recettes pour 2009 de 4 268 078 € pour quelques centaines de foyers fiscaux ! Précisons que la commune de Veyrier-du-Lac est une de celle qui compte proportionnellement en France le plus de foyers imposés à l'ISF, et d'après [le Monde c'est même \(sic\) "la plupart de foyers"](#) qui y sont assujettis.



Vue de Veyrier-du-LAC (Haute-Savoie)

C'est aussi une commune où les terrains en coteaux offrent une vue reposante sur le lac, bref un endroit paradisiaque où il fait bon vivre. Bien évidemment, il n'y a pas d'industrie polluante, voire même d'industrie tout court, donc pas de nuisance . . . Des antennes relais ?

Divine surprise ou miracle, les antennes relais de Veyrier-du-Lac ont . . . déménagé !

Lors des dernières élections municipales les antennes relais ont fait débat dans la campagne électorale non pas pour une amélioration de couverture, mais à l'unanimité pour les démanteler et les déplacer car irradiant la population elles sont nocives pour la santé, bref il y avait consensus, personne ne voulait plus de cette nouvelle pollution environnementale artificielle micro-ondes à Veyrier-du-Lac.

Ce qui se traduisait dans les professions de foi par une volonté écrite en ces termes : "... l'amélioration de la sécurité, (sic) [la gestion des risques environnementaux \(déplacement de l'antenne-relais\)](#)".

Cette priorité de santé publique ouvertement affichée s'est immédiatement traduite par la création dans le nouveau Conseil Municipal d'une Commission extra-communale pour les antennes relais et depuis [la délibération en date du 2 juin 2008](#) ses membres ont bien travaillé, l'affaire a été vite réglée puisque et c'est un cas de figure assez exceptionnel (sic) ["la commune a obtenu le rare privilège de déplacer deux antennes-relais"](#).

Notons qu'avant le démantèlement les mesures officielles d'irradiation au centre de la commune donnaient très curieusement pour l'UMTS 3G suivant la fréquence [des valeurs inférieures de plus de 2154 à 59 fois](#) à la valeur limite fixée par le décret 2202-775 ou mieux [epsilon ! soit 0,03 V/m pour le GSM 900 MHz et 0,02 V/m pour le GSM 1800 MHz](#), plus que rassurant !

Pourtant avec ces valeurs le portable fonctionnait parfaitement à Veyrier-du-Lac, Jean-Marie Danjou de l'AFOM ou le tout autant célèbre Alain Liberge d'Orange SA [vidéo](#) sauront parfaitement nous expliquer ce "miracle".



[L'interview historique primée d'Alain Liberge - Orange France SA](#)

En conséquence maintenant avec ce déplacement des antennes relais on peut penser que Veyrier-du-Lac va devenir (presque) une Zone Blanche, c'est-à-dire une Zone Santé où il va faire bon vivre, ... mais réservée à certains.

Problème : il est légitime de poser une question à Bernard Accoyer qui n'est pas membre du Conseil Municipal, mais néanmoins le troisième personnage de l'État, garant de l'équité de la République Française : pourquoi ce qui est possible dans la commune de Veyrier-du-Lac ne l'est-il pas ailleurs ?

Prochain article sur le même sujet,

"Comment faire enlever des antennes relais qui vous gênent et vous irradient?":

- il suffit de le demander par un simple coup de fil, vous recevrez par retour une belle lettre officielle d'acceptation de votre demande ! *(ceci sans aucun problème, mais bien évidemment sous-entendu : il ne faut pas être un illustre inconnu).*

